

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
SUR LES HAUTS PLATEAUX MALGACHES
- ODR.2 -

CIRCONSCRIPTION DE LA PRODUCTION
AGRICOLE D'ANTSIRABE
- CIRPA.12 -

STAGE DE CONTRE - SAISON
ANNEE 1992

MEMO - ENCADREUR

AVRIL 1992

CELLULE FORMATION ANIMATION VULGARISATION DE LA CIRPA.12

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
SUR LES HAUTS PLATEAUX MALGACHES
- ODR.2 -

CIRCONSCRIPTION DE LA PRODUCTION
AGRICOLE D'ANTSIRABE
- CIRPA.12 -

STAGE DE CONTRE - SAISON
ANNEE 1992

MEMO - ENCADREUR

AVRIL 1992

CELLULE FORMATION ANIMATION VULGARISATION DE LA CIRPA.12

SOMMAIRE

	PAGES	
	de	à
1-TYPOLOGIE DE FONCTIONNEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (Equipe RD/CIRPA.12.	1	5
2- RESULTATS DES ENQUETES DE CONTRE-SAISON 1991 (Cellule SE/CIRPA.12	Voir N° 9	séance
3- POINTS CLES DES NOUVEAUX TEXTES LEGISLATIFS REGISSANT LA GESTION, L'ENTRETIEN ET LA POLICE DES RESEAUX HYDROAGRIQUES (TF5/CIRPA.12	6	7
4 - CANEVAS DE PROGRAMME DE CAMPAGNE AGRICOLE (AGRO-PPI)	8	9
5 - LES GRENIERS COMMUNS VILLAGEOIS 1992 et le RECOUVREMENT DES CREDITS (TF3/CIRPA.12)	10	11
6 - RESULTAT DE L'ACTION CAFE 1991 ORGANISATION DE L'ACTION CAFE 1992 (TF6/CIRPA.12)	12	13
7 - REBOISEMENT DES MICROPERIMETRES (RESULTAT 91/92 - OBJECTIFS 92/93 (TF2/CIRPA.12)	14	14
8 - INFORMATION SUR L'ACTION MAIS ORGANISEE POUR 1992 avec le PROJET NATIONAL-MAIS (TF2/CIRPA.12)	20	20
9 - LES INTERETS ECONOMIQUES DES CULTURES DE CONTRE-SAISON DANS LE VAKINANKARATRA (TF1/CIRPA.12)	15	19
10 - LES REGLEMENTS INTERIEURS DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES (TF4/CIRPA.12)	21	22
11 - LES RESULTATS OBTENUS PAR LES ZONES DE DEVELOPPEMENT RURAL DE LA CIRPA.12 EN 1991 et EVOLUTION PAR RAPPORT A L'ANNEE 1990 (Chef CIRPA.12)	23	24
<u>ANNEXE</u> : CALENDRIER DES SESSIONS DU STAGE DE CONTRE-SAISON 1992 DU DISPOSITIF CIRPA.12.		

- TITRE -

Typologie de Fonctionnement des Exploitations agricoles à partir du suivi du Budget d'exploitation.

Compte Rendu de
séance (N°1)

Contre-Saison
Mars 1992 (Memo)

Réalisation
Equipe Recherche-
Développement.

I - INTRODUCTION.

Les principes de travail de la RD sont de:- Faire ressortir une étude plus fine des exploitations agricoles (E.A).

: - Tester un certain nombre d'innovations susceptibles d'améliorer les systèmes de production et sur un effectif modeste des paysans, c'est pourquoi le montage des hameaux-test et Exploitations de Référence (HT-ER) qui sont choisis en fonction de la Représentativité volontariat. En total dans les 5 PFI il y a 10 HT et 50 ER. Pour l'étude des EA on a fait des suivis des Budgets des Exploitations (c'est-à-dire les entrées et sorties d'argent).

II - MOYENS ET METHODES.

21. OBJECTIFS :

- * D'évaluer - les entrées et sorties des soldes de trésorerie mensuelles
- la répartition des principaux postes de recettes et dépenses
- la capacité à prendre en charge dans la cõtisation et les frais d'entretien des réseaux hydroagricoles.
- = D'analyser - Les trajectoires des Exploitations agricoles
- La gestion économique des Exploitations aboutissant à un conseil agricole et à un crédit approprié.

22. Produits attendus :

- = Meilleure compréhension de la structure et du fonctionnement de systèmes de production afin d'aboutir à un conseil agricole et de gestion.
- Mise au point des différentes techniques sur les Exploitations Agricoles.
- Opportunité et importance du crédit sur les Budgets d'exploitations dans un optique de financement de ces activités.

23. Actions à entreprendre dans le Suivi des Budgets :

- a) Mise en place des Cahiers d'enregistrement, avec suivi et Animation :
 - Transcription des transactions élémentaires par le Chef d'Exploitation.
 - Vérification hebdomadaire par les observateurs.
 - Détachement et remise des feuilles remplies par mois au responsable de la filière.

b) dans ce cahier, on note : l'année de l'exercice, mois, jour, périmètre, Hameau, n° de l'EA. Les produits concernés : nature de l'opération : motif, valeur, quantité, prix, milieupartenaire (cf Annexe N°1)

c) Les transactions élémentaires sont codées :

- 1 - Riz et Paddy
- 2 - Produits végétaux
- 3 - Produits Animaux
- 4 - Bois - Energie matériaux de construction
- 5 - Intrants, matériels
- 6 - Alimentation
- 7 - Non alimentaires
- 8 - Salaires
- 9 - Autres.

d) Saisie des informations sur LISA.

e) Dépouillement : enregistrement de transactions élémentaires
 Totaux des entrées, sorties.
 Répartition par grands postes

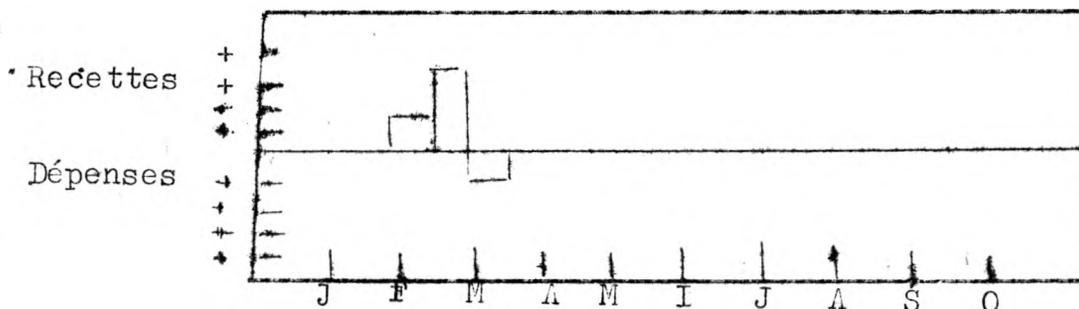
f) Fiabilité des enregistrements et de résultats.

g) Analyse mensuelle des postes.

h) Typologie des comportements des Exploitations.

III - Résultats :

31. Analyse des postes d'Argent : Entrées et Sorties.



- D'une vue d'oeil, on peut avoir dans quel type de transaction est la plus grande partie des postes de recettes ou dépenses.

- Comment une exploitation gère ses budgets ?

Dans les financements des activités des E.A. : il y a une interaction étroite des cultures et systèmes d'élevage.

Recettes

- 1 - Cultures (Saison confondue)
- + Produits animaux

amélioration de
l'Exploitation

Dépenses

Achat des charrettes, des vaches laitières

- 2 - Cultures céréalières + Porcs —————> Etapes supérieures de la production
- 3 - Volailles + légumes —————> Dépenses courantes
- 4 - Riz —————> Riz

32 - Quelques résultats concernant l'élevage :

Vinaninony : 55 % de E.A. pratiquant l'Elevage bovin,
53 % porcins

Ambohibary: 45 % " " bovin,
43 % porcins

Iandratsay: 57 % " " bovin,
40 % porcins

Manandona : 47 % " " bovin,
36 % porcs

Soavina : l'élevage extensif est prédominant (boeufs) et la surface rizicole par tête est très élevée (100 ares/exploitants).

Ce sera souvent l'élevage : - qui permettra de payer les dépenses liées à la réhabilitation

- est une forme d'épargne la plus répandue
- est la meilleure façon pour les petits exploitants de valoriser leur production agricole
- ne présente aucun problème de débouchés.
- est commercialisable tout de suite.

33 - Frais d'entretien et cõtisation.

La part des dépenses liée à la réhabilitation dans le produit brut de l'Exploitation est inférieure à 5 % pour 75 % des E.A. compte tenu de l'importance de la maîtrise de l'eau sur les parcelles de rizière.

Les exploitants sont prêts à payer à condition d'avoir une maîtrise d'eau sur leurs parcelles?

Dans la plupart des cas, ce ne sera pas la vente de riz/paddy qui permettra de régler les dépenses d'entretien, mais les autres revenus de l'exploitation : d'où les propositions suivantes : - amélioration de la production sur rizière : Rizipisciculture ; CS.

- Intégrer les animaux dans les spéculations : Prophylaxie alimentaire.

34. Montage du dossier crédit :

La mise au point d'innovation "crédit" passe par la réalisation des diagnostics spécifiques et par la réalisation d'expérimentations mise en oeuvre en association avec les producteurs ruraux organisés, RD.CIRVA ODR.2-BTM.

Les points suivants ont été abordés :

- 1 - Monographie des Exploitations
- 2 - Identification des besoins/Monographie et les besoins réels par paysan.
- 3- Dossiers crédit et collaboration avec les partenaires.
- 4 - Analyse de leur capacité de remboursement.
- 5 - Octroi crédit.
- 6 - Suivi technique et conseil de gestion.
- 7 - Remboursement crédit et identification des besoins en crédit.
- 8 - Modélisation et transposition d'un système rationnel de suivi à d'autres régions.

Classification/Crédit.

	Soavina	Iandratsay Manandona	Vinaninony et Ambohibary
Court terme	-Petit Elevage -Paisance valoir des CS	-Culture de saison - Culture de CS -Petit Elevage	
Moyen terme	acquisition des boeufs de trait par traction	- vache laitière - Boeuf de trait.	
Long terme	Boisement et Agroforesterie		petit matériel vache laitière

35. Typologie de comportement des Exploitations Agricoles.

A l'issue de l'analyse des enregistrements des transactions monétaires dans les 50 ER, il nous est possible d'appréhender la typologie de comportement des Exploitations comme suit :

- Type 1 : Ressource riz toute l'année
 - Type 2 : Ressource par activités rémunératrices
 - Type 3 : Autres ressources agricoles toute l'année
 - Type 4 : Equilibre de budget grâce aux activités non agricoles
- (cf annexe).

A part de cette étude de Budgets une caractérisation des exploitations peut être réalisée par rapport aux transactions sur le riz :

- 21 % de E.A. ne vendent ni riz ni paddy
- 30 % de E.A. : la vente de riz constitue moins de 6,5% des recettes.
- 65 % de E.A. achètent du riz
- plus 50 % des E.A. achètent et vendent du riz.

CONCLUSION :

En matière de financement des activités agricoles des exploitations : la formation purement technique ne correspond pas à la problématique des utilisateurs. Il est donc nécessaire de vérifier la plus ou moins grande adéquation de ces solutions en milieu réel et de connaître les explications économiques de thèmes proposés par les techniciens d'où l'importance du crédit en terme d'innovation économique analysée.

Les points - clés des nouveaux textes législatifs régissant la gestion, l'entretien et la police des réseaux hydroagricoles

Stage contre-saison 92

Animateur : Lalnekenarisoa Nénée

Durée : 4 heures

OBJECTIFS.

A l'issue de cette séance les ADR devront être capables de :

- citer les points-clés des différents textes législatifs régissant la gestion, l'entretien et la police des réseaux (G.E.P.).
- expliquer les textes aux paysans et de les conseiller.

CONTENU.

. Résultats attendus.

Dans le cadre de leur travail, les ADR doivent connaître parfaitement les textes régissant la G.E.P. des réseaux hydroagricoles pour mener à bien leur tâche d'information auprès des paysans membres des Associations des Usagers de l'eau (AUE). Ces textes leur serviront de guide pour conseiller les usagers sur la constitution et le fonctionnement des AUE.

. Méthodes utilisées.

Exposé et discussion en grand groupe (questions et réponses). Les textes ont été lu par les participants, article par article à haute voix suivi d'explication des termes et points-clés avec des exemples concrets cités en appui.

. Moyens utilisés.

Textes législatifs

- loi N° 90-016 du 20 Juillet 1990
- décret 90-042 du 19 Décembre 1990
- Cahier des Charges des Prescriptions Générales (Arrêté 0290/91 Min.Agric du 18 Janvier 1991).

. Points-clés à retenir.

- Loi 90-016

Titre I. Définition des réseaux hydroagricoles.

Titre II. la gestion du réseau par l'AUE : définition d'une AUE, des usagers, nécessite d'élaborer un Dina, au cas où l'AUE n'est pas constitué c'est le VIP aval qui est chargé de la G.E.P.

Titre III. l'entretien des réseaux.

- participation des usagers dans l'entretien manuel.
- paiement des frais d'entretien.

Titre IV la police générale des réseaux. pénalités.

- les attributions de l'AUE dans la police des réseaux : application Dina, Remise en état des ouvrages endommagés.

- description des infractions et pénalités (articles 10 et 11).
- les agents verbalisateurs.

Titre V : Transfert de gérance des infrastructures.

Titre VI : Dispositions diverses.

Décret 90-642.

Titre I : Des réseaux hydroagricoles et leurs usagers

- description des réseaux hydroagricoles et définition des usagers.

Titre II : De la structure d'Opération.

- description d'une AUE : constitution, les membres, les rôles (art.5).

Titre III : De l'entretien

- les frais d'entretien : calcul, collecte.
- Participation des usagers à l'entretien.

Cahier des charges des Prescriptions générales.

Ce cahier définit les rôles et attributions de chacun des intervenants en matière de gestion, entretien et police des réseaux hydroagricoles.

Titre I : les rôles et tâches de la Collectivité Décentralisée

Titre II : Définition de l'AUE.

Titre III : les rôles et tâches des usagers.

Titre IV : les rôles et tâches du Service Technique.

Titre V : les frais d'entretien.

Titre VI : l'élaboration, le contenu, l'application du Dina.

CONCLUSION.

- les ADR devront expliquer les textes aux paysans usagers
- les ADR devront savoir conseiller les AUE.

Pour cela, ils doivent maîtriser le contenu de ces textes.

- T I T R E -
CANEVAS DE PROGRAMME DE
CAMPAGNE AGRICOLE

COMPTE RENDU DE SEANCE
DE FORMATION (N°4)
STAGE DE CONTRE-SAISON
DU DISPOSITIF CIRPA.12

REALISATION
- AGRO - PPI
- MARS 1992

L'intervention de l'AT AGRO PPI à la session de formation des ADR pour la CONTRE-SAISON 1992 a porté, pour l'essentiel, sur le "CANEVAS d'ELABORATION d'un P.C.A.". Il s'agit de la suite logique du document ayant pour titre "LE PROGRAMME de CAMPAGNE AGRICOLE (P.C.A.) et la REHABILITATION des P.P.I." qui a été remis au stage de contre-saison 91.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Refléchir ensemble sur une proposition de "CANEVAS de P.C.A." qui ne sera vraiment finalisée qu'après avoir été utilisée testée, par chaque A.D.R. in P.P.I.. à l'occasion de la campagne agricole de CONTRE-SAISON 92. Vu la charge de travail actuelle des ADR intervenant in P.P.I. utiliseront de CANEVAS. Il leur est demandé de faire part de toute suggestion éventuelle à leur Chef de Z.D.R.. à l'occasion des réunions de quinzaine. Ainsi, les Chefs de ZDR pourront "remonter" ces suggestions lors des Réunions mensuelles de CIR.V.A.

CONTENU de la SEANCE.

C'est ce CANEVAS de P.C.A. qui constitue le point clé de la séance. Cela sous-entend que tous les autres documents, remis à chaque participant (ADR, même hors P.P.I.. C.A...) et agrafés ensemble, constituent :

- soit des documents d'appui pour l'élaboration concertée du P.C.A. :
 - . fiche "Rizipisciculture"
 - . fiche "Artisanat".
 - . fiche "Activité agro-alimentaire et Autres".
- soit des documents d'information :
 - . "Situation du Développement Agricole in P.P.I à fin 1991" (5 pages).
 - . Note sur "l'AGRO-ELEVAGE".
 - . Croquis LOVA SOA, sur COMPOSTIERE et FUMIERE améliorées, légendés en malgache.
- soit des documents à lire attentivement en vue de recueillir votre avis :
 - . "Typologie des rizières"
 - . "Schéma d'intensification en Rizière à Bonne maîtrise (R.B.M.)"
 - . "Schéma d'intensification en Rizière Sans Eau (R.S.E.)".

- . "Proposition d'amélioration foncière en rizière".
- . "Une technique d'avenir en TB ; le semis direct".
- . "Note sur la Promotion de Groupements de Producteurs de semences". (G.P.S.).

A noter que seules les personnes hiérarchiquement supérieures aux ADR ont reçu, en sus, les notes diverses suivantes, également pour information et avis :

- . "le Riz Fluvial à l'ORA.2".
 - . fiche "Triticale de contre-saison", pour PPI de VINANINON seul,
 - . fiche technique "Radis Fourrager en Contre-Saison".
- soit un tableau intitulé "Recensement Structurel des E.A. du P.I. de..." remis pour information ; les C.A. remplissent actuellement de tels tableaux jusqu'à la colonne centrale titrée : "surface".
- Il est prévu, qu'après un tel travail qui s'étalera probablement sur un à deux mois (selon les P.I.I.) les C.A. transmettront ces fiches :
- . soit aux délégués de prise.
 - . soit aux ADR. in PPI concernés.

en vue de recenser les boeufs de trait et le matériel de culture attelée détenus par chaque usager. Le but de ce travail est de permettre l'établissement d'une typologie des E.A. assez précise pour servir de base à un conseil d'équipement : d'où justification des besoins en crédit MT pour acquérir les matériels strictement nécessaires.

- soit, enfin, une fiche titrée "Recensement des légumineuses" destinée à mieux connaître, dans chaque zone agro-alimentaire, les légumineuses présentes, en vue de leur utilisation éventuelle comme plantes améliorantes des sols de Tanety.

- TITRE -

- MISE AU POINT SUR LES GCV
1992
- COMMENT AMELIORER LE RECOU-
VREMENT DU CREDIT (Synthèse
des discussions).

C.R. de séance d'instruction
(N° 5)

GRENIERS COMMUNS VILLAGEOIS

STAGE DE C/S 1992

Réalisation: TF3/CIRVA.BTM

I - MISE AU POINT SUR LES GCV 1992

Pour l'année 1992, les principaux points clés sur les GCV sont définis comme suit :

1°- Nombre membres : 7 à 30

2°- Tonnage minimum/GCV.

- en paddy : 5t pour local ODR/Mpl) En observant
3t pour local existant) une certai-
)) ne souples-
)) se suivant
)) les cas.

- en maïs et / ou haricot (en local bien sec) :
3 T.

3°- Stock minimum par membre

- paddy : 200 Kg
- maïs et / ou haricot : 300 Kg

4°- Stock maximum de paddy par membre : 1/3 de sa
production.

5°- Age maximum : 70 ans (il n'y aura plus d'assurance-
vie).

6°- Valorisation des produits

- paddy : 180F/Kg
- maïs : 100F/Kg
- Haricot : 300F/Kg (toutes variétés confon-
dues)

7°- Taux d'intérêt : 13,8% (12 % l'an + Tut)

8°- Taux de ristourne/BTM : 1/6 sur les 12% si le rem-
boursement est intégral à l'échéance (à verser au
compte de l'association par la BTM).

9°- Proportion intrant/espèce : l'expression des be-
soins en intrants est à faire individuellement
par chaque membre et sera annexée à la demande
de crédit.

10°- Sacherie et intrants : Les besoins réels sont à
remonter à la CIRVA par les CZ au plus tard le
31 Mars 1992 et seront communiqués à la BTM
d'Antsirabe pour le lancement d'une lettre de
consultation des fournisseurs concernant les
sacheries et les intrants. La procédure d'appel
d'offre sera arrêtée conjointement par la BTM
et la CIRVA ultérieurement.

11°- Dates de stockage et de destockage : Chaque
opération se fera en une seule fois et à des
dates pré-établies, par nature de produit à
stocker.

- 12° - C l e f s 2 ou 3 : restent au niveau de l'Association.
- 13° - Vol et incendie : obligatoires.
La compagnie d'assurance fixera les primes après la remontée des listes récapitulatives.
- 14° - Visites périodiques : une fois par mois avec dates pré-établies,
- 15° - Calendrier :
- Remontée des listes récapitulatives à la CIRVA :
. de fin Mars au 15 Avril.
- Remises des dossiers à la BTM.
. de fin Mars au 15 Avril (remises échelonnée)
- Début stockage : vers le 11 Mai 1992.
- 16° - Support : - Les imprimés de tableau synoptique (SOMFITRA IRAISANA) seront fournis par la BTM et remis aux dispositifs lors du stage de contre-saison 92.
- 17° - Mode de remboursement des ACCS.
Le reliquat sur ACCS pourrait être soldé avec le déblocage en espèce du GCV à condition que la quantité stockée puisse couvrir ce reliquat.
- 18° - Test de crédit annuel
- Recensement des besoins : jusqu'à fin Mars.
- Mise en place du crédit : début Mai.

II - COMMENT AMELIORER LE RECouvreMENT DU CREDIT EN GENERAL.

21. Pour les arriérés actuels.

- Inciter les associations concernées à faire du stockage GCV.
- Utiliser les ristournes déjà versées aux comptes des associations pour régler (même si ce ne sera qu'en partie), les arriérés.
- Etablir des lettres de rabattage (avec un délais de 15 j) signées par la CIRVA et la BTM.
- Organiser des descentes massives (équipe BTM/CIRVA).
- Lors des réunions sensibilisation, amener les paysans à discuter de leurs cas.
- Pour les récalcitrants, la BTM devrait envisager quelques descentes avec la gendarmerie.

22 - Pour la campagne ~~de~~ collecter celles à venir.

- Organiser des descentes communes (Equipe BTM/CIRVA) pour une sensibilisation préalable.
- Organiser des tournées de groupe (entre ADR) pour être plus efficace.
- Respecter les calendriers de recouvrement (présence effective de la BTM aux lieux et dates conjointement arrêtés).
- Multiplier les visites sur terrain pour l'équipe BTM (de préférence en les faisant coïncider aux itinéraires des ADR).
 - Instaurer un système de prime de recouvrement pour les dispositifs de terrain.
 - Faire figurer dans le DINA les planning de recouvrement proposés par le groupement (remboursement échelonné).
- modifier le système "Echéance groupement = 15 j avant"

I. Résultats action Café 1991.

1.1. Formation.

Concernant la formation, la partie théorique s'est déroulée normalement pour toutes les ZDR, mais la partie pratique peut être considérée suivant deux cas : ou bien le formateur était prêt mais la préparation matérielle sur le terrain n'a pas été prête, ou bien le formateur était tout simplement empêché.

En outre, le besoin des formations en réunion de zone posait toujours de problème du fait du manque de moyen de déplacement à la disposition du responsable.

1.2. Vulgarisation.

Théoriquement, au niveau CIRVA, le thème "nouvelles plantations" n'était pas retenu du fait de la non maîtrise de la production des plants. Néanmoins, la CIRAA effectuait quelques ventes de plants dans les différentes pépinières de la Circonscription.

Concernant les autres thèmes, quelques interventions ont été faites maladroitement, mais qu'il faudrait améliorer dans l'avenir. Pour toutes ces interventions, aucune remonté n'a été faite jusqu'à présent.

1.3. Collecte de café pour l'exportation.

En 1991, un essai de collecte de café a été amorcé dans la région de Betafo, en collaboration avec l'exportateur Ramanadraibe. La collaboration du dispositif d'encadrement en matière de sensibilisation des paysans a été très insuffisante. Malgré tout, cette action constitue un moteur pour le développement de la caféiculture de la région. Au total, on a collecté 6381,180 kg de cérise donnant 1313,520 kg de café parche.

II. Organisation de l'action café 1992.

Objectif visé : Mettre en place une campagne bien organisée sur le plan :

- . formation
- . vulgarisation
- . enregistrement des résultats
- . poursuite de la collecte pour l'exportation.

2.1. Formation.

Continuer ce qui était positif l'an dernier, améliorer ce qui pourrait l'être - s'efforcer dans la mesure du possible, de combler les lacunes, sur le plan théorique et pratique.

2.2. Vulgarisation

Grâce à la nouvelle structure du Ministère, nous pourrions envisager une organisation plus concrète de la Vulgarisation, depuis la mise en place des nouvelles plantations jusqu'aux entretiens des anciennes plantations.

~~Appuyer~~ sur les thèmes suivants :

- . production des plants dans les pépinières des associations villageoises.
- . choix du terrain pour la plantation
- . calendrier cultural
- . fumures, paillages, ombrages
- . entretiens du sol et du caféier (taille surtout).
- . traitement contre les ennemis (insectes et maladies).

2.3. Enregistrement des résultats.

A partir de cette année, un système de suivi permanent et de remontée des résultats sera mis en place : tableau de bord à remonter mensuellement qui relate les travaux effectués chaque mois et les résultats chiffrés les concernant.

2.4. Poursuite de la collecte.

Cette action sera poursuivie cette année dans la région de Betafo, avec une légère augmentation du prix d'achat aux producteurs. Les encadreurs de Betafo, concernés par l'achat sermente donc tenus de participer à une sensibilisation plus effective des planteurs. Ils participeront aux promotions des chefs de centre d'achat concernant surtout :

- . la période de récolte
- . le stade de maturité à la récolte
- . le mode de traitement du produit.

Pour les autres ZDR non concernés par la collecte, on pourrait envisager l'implantation de centre d'achat dans des cas particuliers très justifiés.

TITRE
REBOISEMENT DES MICRO-
PERIMETRES - RESULTAT
91/92
OBJECTIF 92/93

ATELIER POUR EVALUATION DE
L'ACTION (N° 7)

STAGE C/S MARS 1992

ANIMATEUR : TF2.EAUX et FORETS

Atelier faisant suite à celui du mois de mars 1991, lequel a permis de définir l'objectif de Formation et l'objectif de Travail en matière de Reboisement des bassins versants des Micropérimètres.

Le présent tableau fait ressortir le résultat de cet atelier

1°: sur la réalisation 1991 - 1992 en terme de nombre de pépinières forestières (F) et agroforestières (AF).

2°: sur l'objectif 1992/1993 en terme également de nombre de pépinières forestières et agroforestières et de nombre global de plants forestiers à produire par zone avec pourcentage par rapport à la réalisation 1991/1992.

ZONES	NOMBRE PEPINIERES				Nb plants pour 92/93	% par rapport à 91/92
	1991/1992		1992/1993			
	F	AF	F	AF		
!AntsirabeS	11	6	24	9	48000	120
!Betafo E	11	1	15	3	110000	80
!Faratsiho	12	1	15	3	15000	41
!Anta. sud	13	-	18	3	9000	70
!Betafo O.	18	-	18	1		115
!Anta. Nord	3	1	11	3	120000	1000
!Antsirabe.	4	-	11	3	33000	137
!ABE Centre	16	1	21	3	441000	2100
Total	88	10	133	38	926000	231

A une question : les graines sont à vendre les paysans les paysans les achèteraient-ils ? la réponse est oui.

: l'introduction du volet "Reboisement dans notre activité ajoute un "plus" à notre charge de Travail alors ? Cui mais il constitue un "point d'appui" à la vulgarisation.

<u>TITRE</u>
LES INTERETS ECONOMIQUES DES CULTURES DE CONTRE SAISON dans le VAKINANKARATRA

COMPTE RENDU DE SEANCE DE FORMATION (N°9)
CONTRE SAISON MARS 1992 (Memo)
Réalisation : TF1
Partenaires : MALTO- KOBAMA

Les résultats intéressants obtenus par les essais sur les études du binôme contre-saison/riz doivent être pris comme l'un des meilleurs moyens d'augmenter le revenu des paysans. Mais il faut se garder d'extrapoler trop hâtivement les résultats ; il y a nécessité de prendre en compte les différentes composantes du système d'intensification de la culture de contre saison, d'étudier simultanément leur interpendance et d'examiner l'effet résiduel important de la fertilisation de la contre saison sur le riz qui suit.

I - ASPECTS ECONOMIQUES ET RENTABILITE DES CULTURES.

L'exemple choisi est celui de la culture de l'orge pour le calcul de rentabilité.

Les différentes composantes entrant en ligne de compte :

- 1° coût des intrants
- 2° frais de main d'oeuvre (H/j/Ha)
- 3° rendement moyen à l'Ha
- 4° Prix d'achat du produit
- 5° Rendement nécessaire pour remboursement des CHARGES

5.1. CHARGES = coût des intrants + Frais Main-d'oeuvre

5.2 Seuil de rentabilité

6° Bénéfice ou marge nette

BENEFICE = Valeur de la Production - Valeur charges

7°

Rémunération journalière = Bénéfice ÷ Temps travaux

8° Rapport V/C

1° Coût des INTRANTS

ORGE (contre saison 91)

NATURE	P.U. Fmg	Dose à l'Ha	Coût/Ha Fmg
Semences	570	150 kg	85.500
NPK(11.22.16)	620	350 kg	217.000
Chaux Mg	205	100 kg	20.500
Bore	1620	10 kg	16.200
Urée	570	100 kg	57.000
ITH	2700	10 kg	27.000
Décis	59630	0,4 l	23.852
Fongicides	19600	3 à 4 kg	78.400
Raticides	7150	1 kg	7.150
Assurances 1/3	-	-	25.000
Coût total à l'Ha			609.102

2° Coût de la main d'oeuvre (orge de contre saison)

TRAVAIL	H/J/HA	Salaire/jour	Coût total
. labour	100	750	75.000
. Pulvér.+Af.	43	750	32.250
+ drainage			
. Semis	25	750	18.750
. Sarclage	5	750	3.750
. Entretien			
. Urée+irrig.	4	750	3.000
. Trait.divers	4	750	3.000
. Récolte	15	750	11.250
. Battage	20	750	15.000
. Vanage+condi-			
. tionnement	5	750	3.750
. Transport	5	750	3.750
Totaux	226(H/j/ Ha)	-	169.500

La valeur de la production est calculée sur la base du rendement moyen/ha et du prix d'achat moyen du produit :

3° - En 1991 : le rendement moyen était : 2617 kg/ha

4° - En 1991 : le prix d'achat de l'orge : 375 Fmg/kg.

Donc la valeur de la production :

$$2617 \times 375 = 981.375 \text{ Fmg.}$$

5° - Les charges comportent : - le coût des intrants
- le coût de la main d'oeuvre

5.1. - Le montant total des charges est :

$$609.102 \text{ Fmg} + 169.500 \text{ Fmg} = 778.602 \text{ Fmg.}$$

5.2. Le seuil de rentabilité d'une production est la quantité minimum à produire pour couvrir les charges (intrants et main d'oeuvre). En dessous de ce SEUIL on perd de l'argent:

La quantité d'orge nécessaire pour couvrir les charges (778.602 Fmg) :

- charges/prix unitaire de l'orge :
 $778.602/375 = 2076 \text{ kg.}$

6°/ - Bénéfice = valeur de la production - charges

$981.375 \text{ Fmg} - 778.602 \text{ Fmg} = 202.773 \text{ Fmg.}$

7°/ - La rémunération journalière pour le producteur est le bénéfice total divisé par le nombre de jour de travail :

$202.773 \text{ Fmg} : 226 = 897 \text{ Fmg.}$

8°/ Le rapport valeur/coût est un indicateur de rentabilité d'une activité agricole :

$981.375/778.602 : 1,26$

Propositions d'amélioration.

L'amélioration passerait par la hausse du prix d'achat de l'orge et de la diminution du prix des intrants (engrais....).

Les paysans pourraient se garder d'acheter les pesticides et fongicides et de les utiliser qu'en cas de nécessité.

A long terme, dans le cadre de l'association, l'acquisition des petits matériels (semoir-pulvérisateur...) leur utilisation en commun et la nécessité de développer le système d'entraide réciproque.

Coût d'exploitation des cultures des légumes en contre-saison.

- Voir en annexe : carotte en CS, chou en CSn-Blé/Tcl en CSn 92.
- actualiser les prix des divers intrants, ainsi que le prix d'achat du produit au producteur pour le cas des légumes.

RESULTATS ETUDE DU BINONE P de T, Blé/RIZ.

- La maîtrise des techniques culturales (préparation du sol, irrigation, semis, drainage) passent avant la FERTILISATION.
- La fertilisation minérale apportée à DOSES NORMALES sur les cultures de contre saison (P de T, Blé/Tcl orge...) a un arrière effet statistiquement significatif sur le RIZ sui sait.

Arrière effet de la fertilisation de la contre saison sur le riz.

Référence : contre saison 1988 (cf. Biblio 5) CIR 1989

C/S Pomme de terre (NPK 500 kg/Ha)

- . effet résiduel du K - C/S = + 753 kg paddy/Ha
- . effet résiduel du P - C/S = +1065 kg paddy/Ha

C/S Blé : NPK : 300 kg + 50 kg Urée /Ha

- . effet résiduel du K - C/S = + 194 kg paddy/Ha
- . effet résiduel du P - C/S = + 71 kg paddy/Ha

RECOMMANDATIONS

Aspect VULGARISATION.

. Travailler avec les groupements selon les cultures de contre saison pratiquées dans chaque région : Blé/Tcl ; orge, légumes ; et y définir des objectifs quantifiés.

. Susciter la création de terroir (VALLEE) à cultures de contre saison, en vue d'actions concentrées et intensives.

. Prioriser l'action de groupe par une intervention de qualité (maîtrisable et maîtrisée).

exemple : Les travaux agricoles seront effectués en famille d'abord puis avec un système d'entraide réciproque bien instauré dans le groupe, afin de diminuer le coût des travaux.

Aspect TECHNIQUE.

. Reviser les modalités pratiques et Techniques de cultures en fonction des LACUNES constatées au cours de l'année précédente dans l'un ou certains domaines :

- préparation du sol (réoxygénation du sol, affinage, planage...).
- densité du semis trop élevée
- maîtrise d'eau
- fumure
- apport de travail
- entretiens, sarclage
- respect du calendrier cultural.

Aspect ECONOMIQUE

quelques pistes d'amélioration

Financer le fertilisation d'une rotation grâce à une culture de rente.

Amélioration des systèmes de culture

Les résultats de l'étude du binôme RIZ/CS confirment :

- . l'intérêt d'une fertilisation sur la culture de contre saison peut améliorer le riz qui suit (attention cependant aux cultures continues de CEREALE à paille).
- . la culture du RIZ bénéficie des engrais apportés sur les cultures de contre saison, et que ce bénéfice est d'autant plus important que LA QUANTITE D'ENGRAIS est élevé.
- . l'avantage de la POMME DE TERRE par rapport aux autres cultures comme précédent du riz. (cf. résultat étude binôme P de T (C/S)/Riz page 4).
- . la dolomie a un effet net sur le pH du sol. Elle améliore les rendements et la formation des épis (nombre et poids). L'arrière effet sur le RIZ est SIGNIFICATIF.

Amélioration de la quantité de MATIERE ORGANIQUE.

- Favoriser :

- . la technique de fabrication du fumier et compost
- . la bande de graminées fourragères
- . agroforesterie
- . l'aménagement des hauts de tanety en espace sylvopastorale pour les bovins et ovins.

- encourager

- . les système à couverture permanente
- . les systèmes anti-érosifs
- . la protection des bassins versants.

Pour en savoir plus

- 1 - D. ROLLIN - HL RAJAONAH - Etude du binôme culturel contre saison 1989 - Février 1990.
- 2 - HL - RAJAONAH - Etude du Binôme contre saison/Riz - Résultats contre saison 1990 - Avril 1991
- 3 - Rapport annuel 1991 - CIRVA ANTSIRABE : culture contre saison 1990 - Enquête poncuelle de l'Equipe SE CIRVA 31-32.

TITRE
PROJET NATIONAL MAIS
(ACTION 92 sur la CIRPA.12)

ACTION PLOTE 1992/1993
ANIMATEURS
IP2 - PNM

Zone d'Action : 13 CIRPA (Hauts Plateaux - Côte Ouest dont
la CIRPA d'ANTSIRABE.

Composantes : - Vulgarisation (ODR)
- Crédit (ODR - BTM - PNM)
- Appui à la production de semences (ODR-INM)
- Recherche (INM)
- Infrastructure (Route - GCV...) PNM
- Assistance Technique (Appui à la Direction
et Suivi du Projet (INM).

Dispositif de Vulgarisation.

1 Formateur

10 ADR (3 groupements/ADR en 92/93.

Zones d'Intervention liste en 1992/1993 avec les ADR concernés.

Zone Betafo Est	Mme Louisette M.M. Joseph - François
Zone Betafo Ouest	M;M.Simon Rakotoson Amone
Zone Antanifotsy N.	M. René
Zone Antsirabe N.	M.M. François Samuel
Zone Antsirabe Centre	M.M. Désiré Iaul



LES REGLEMENTS INTERIEURS
POUR CHAQUE TYPE D'ASSOC-
CIATIONS

STAGE CONTRE-SAISON 92
séance (N°11)

Animateur : RAKOTONDRA-
NAIVO Voahangy TF4

Durée : 3 heures

1. Définition.

Un règlement intérieur est destiné à fixer les points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration de l'association. Il est spécifique à chaque type d'association.

De ce règlement intérieur, on établit le Dina qui précise les sanctions à des infractions.

2. Les différents points d'un règlement intérieur.

2.1. G.C.V.

2.11. Constitution et objectif de l'association.

- a) Objectif
- b) Siège
- c) Adhésion d'un membre
- d) Construction ou donation d'un local.

2.12. Stockage.

- a) Quantité par membre
- b) Qualité du stock
- c) Frais de gestion
- d) Clés : nombre et personnes qui les détiennent
- e) Visite périodique
- f) Date et heures.

2.13. Destockage

- a) Date et heure
- b) Remboursement de crédit.

2.14. Crédit.

- a) Programme d'activités
- b) Approbation du crédit par l'A.G.
- c) Condition de remboursement
- d) Utilisation du crédit.

2.15 Durée d'utilisation du grenier.

2.16. Ouverture d'un compte bancaire.

2.2. A.C.C.S.

221. Objectif

- a) Caution solidaire
- b) Crédit
- c) Améliorer les techniques culturelles.

222. Crédit.

- a) Programme d'activités et de financement.
- b) Approbation du crédit par l'A.G.
- c) Garanties.
- d) Conditions de remboursement.

223. Association.

- a) Suivi du crédit par l'association
- b) Présence à la Réunion/Démonstration
- c) Suivi des techniques améliorées.
- d) Cotisations.

224. Divers.

- Radiation d'un membre.

2.3. AUE.

231 Objectifs : améliorer le réseau hydroagricole, entretenir, maintenir et pérenniser le réseau.

232 Gestion administrative

- a) adhésion
- b) cõtisation
- c) Réunions des délégués, du bureau, de l'A.G.

233 Maintenance, entretien et gestion du réseau.

- curage
- frais d'entretien
- entretien des ouvrages
- Prises
- Berges
- Protection des bassins versants et DRS.

234 Participation des usagers.

- Sable, gravier, transport.
- Curage et creusement suivant un gabarit.

235 Police des réseaux.

- Visite fréquente des canaux
- Connaissance des ouvrages.

3. CONCLUSIONS.

Les statuts et Dina doivent être faits en 10 exemplaires visés par les hiérarchies administratives pour être officialisés.

